

Droit, Justice et Numérique – 2^{ème} Rencontre de Droit public du 16 janvier 2019
Ouverture de la rencontre avec Maître Frédéric Vérine, Président de l'EFACS
Propos d'accueil de Mme Brigitte Vidard, présidente du tribunal administratif de Montpellier

Je m'associe à votre plaisir, monsieur le Président, d'ouvrir cette rencontre, que nous avons pu organiser grâce à votre concours et celui de la faculté de droit de Montpellier.

Soyez vivement remercié, vous-même et vos collaboratrices, pour votre accueil et pour l'écho que vous avez donné à cette rencontre, par votre action auprès des nombreux barreaux que couvre l'Ecole des Avocats Centre Sud. La forte présence de vos confrères et de vos consœurs aujourd'hui atteste de votre efficacité en la matière.

Je tiens également à remercier l'Hérault Juridique et Economique d'être notre partenaire dans cette manifestation.

Messieurs les bâtonniers,
Mesdames et messieurs les avocats et élèves de cette Ecole, responsables administratifs, enseignants et doctorants de l'Université, magistrats financiers et membres de la juridiction administrative, experts judiciaires,

Je suis heureuse de vous accueillir pour débattre de ce thème du Droit, de la Justice et du Numérique.

L'essor du numérique et les bouleversements majeurs qu'il provoque dans tous les domaines de la société, impacte aussi celui du droit et de la justice. Il a été, est et continuera longtemps d'être au cœur de nombreux débats. C'est que rien ni personne n'est épargné par la révolution numérique, les magistrats pas plus que les décideurs et les avocats, et l'actualité est encore une fois vive à ce sujet. Ces transformations sont, sous certains aspects, ou pour certaines personnes, stimulantes et promesses de progrès, pour d'autres, sources d'inquiétudes.

C'est ce qui nous a conduits à vouloir aborder ces enjeux, pour le droit public et la justice administrative, en termes d'accès au droit et de qualité de la justice, avec les différents praticiens du droit public que nous sommes. Et ceci dans le cadre d'un débat serein et constructif nourri par des échanges d'expériences et de regards croisés.

Madame le Professeur Idoux, le projet de recherche que vous avez engagé pour le CREAM avec vos collègues des autres centres de recherche de la faculté de droit et de sciences politiques de Montpellier, l'IDEDH et le Laboratoire de droit privé, a été l'un des catalyseurs de cette rencontre. Vous allez en assurer le « pilotage », de son introduction à sa clôture. Je salue par avance cette performance.

A vos côtés, M. Paris, maître des requêtes au Conseil d'Etat, sera notre « grand témoin » de cette rencontre. Rapporteur général de l'étude annuelle 2017 du Conseil d'Etat consacrée à l'articulation entre puissance publique et plateformes numériques, il est un observateur attentif du développement des nouvelles technologies dans l'administration et la justice administrative. Je lui sais gré d'avoir fait ce déplacement pour nous aujourd'hui.

En exprimant aussi ma profonde reconnaissance auprès des personnes qui ont accepté d'intervenir à ces tables rondes et vont nourrir ces échanges, et que vous allez nous présenter, je vous en confie la « barre ».

Je me réjouis de la perspective des échanges qui vont se tenir et vous souhaite à toutes et tous une riche rencontre.